

- 5 SEP. 2024

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE**Projet de création d'une alvéole supplémentaire de stockage de déchets dangereux au sein de l'installation située sur le territoire des communes de JEANDELAINCOURT ET MOIVRONS et d'instauration de servitudes d'utilité publique (SUP)**

Par arrêté préfectoral du 02 septembre 2024, le préfet de Meurthe-et-Moselle a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique de 32 jours consécutifs, **du lundi 30 septembre 2024 au jeudi 31 octobre 2024 inclus à 18h00, heure de clôture de l'enquête**, portant sur les demandes suivantes présentées par la Société SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE, dont le siège social est situé Tour CB 21, 16 Place de l'Iris, 92040 PARIS LA DÉFENSE CEDEX :

- une demande d'autorisation environnementale portant sur le projet de création d'une nouvelle alvéole de stockage de déchets dangereux au sein de l'emprise ICPE de son site de l'Installation de Stockage de Déchets Dangereux (ISDD) existante sur les communes de Jeandelaincourt et Moivrons, située 14 route de Moivrons à Jeandelaincourt (54114).

- une demande d'instauration de servitudes d'utilité publique (SUP) dans un rayon de 200 mètres par rapport aux limites du périmètre de stockage de déchets. Les restrictions d'usage proposées concernent les communes de Jeandelaincourt et Moivrons.

Le projet consiste en la création, au sein de l'emprise du site d'exploitation existant, d'une alvéole supplémentaire de stockage (alvéole 15) entraînant une augmentation de la capacité totale de stockage de 500 000 m³. Ce projet ne modifie ni les conditions d'exploitation actuelles, ni la durée de vie du site autorisé à être exploité jusqu'au 31 décembre 2035.

Le périmètre concerné par les servitudes concerne une bande foncière de 200 mètres autour de la zone de stockage des déchets dangereux qui a été délimitée à partir de la crête de digue de l'alvéole 15, hors parcelles incluses dans le périmètre ICPE.

L'enquête publique unique se déroulera en mairies de Jeandelaincourt et de Moivrons, communes d'implantation du projet. La commune de Jeandelaincourt est désignée siège de l'enquête. Madame COLLIN Natacha, fonctionnaire territoriale, a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par le Tribunal administratif de Nancy. Monsieur Antoine CAPUTO a été désigné en qualité de suppléant.

Le dossier d'enquête publique unique, dans lequel figure notamment une étude d'impact, l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) Grand Est sur cette étude d'impact, l'avis du Conseil national pour la protection de la nature (CNP), les mémoires en réponse du pétitionnaire à ces avis, les pièces nécessaires à la demande d'instauration des servitudes d'utilité publique peut être consulté par le public pendant toute la durée de l'enquête selon les modalités suivantes :

- aux jours et heures d'ouverture habituels au public de la mairie de la commune de Jeandelaincourt ;
- aux jours et heures d'ouverture habituels au public de la mairie de la commune de Moivrons ;
- lors des permanences assurées par la commissaire enquêtrice selon les modalités précisées ci-après ;
- sur le site internet dédié à l'enquête à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/isdd-suez-jeandelaincourt> ;
- sur un poste informatique accessible sur rendez-vous à la préfecture de Meurthe-et-Moselle à Nancy.

Toute personne peut demander à obtenir des informations sur le projet en adressant une demande écrite au pétitionnaire par courrier à l'adresse suivante : Société SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE – A l'attention de Madame Anne AGOGUÉ, Direction Waste Flow et Stratégie, Recyclage et valorisation France, SUEZ RV NORD-EST, 17 rue de Copenhague, CS 30041 SCHILTIGHEIM 57012 STRASBOURG CEDEX ou par courriel à : anne.agogue@suez.com

Le public pourra présenter pendant toute la durée de l'enquête ses observations et propositions sur le projet soumis à enquête publique selon les modalités définies ci-après :

- directement auprès de la commissaire enquêtrice, lors de ses permanences qui se tiendront aux jours et heures suivants :
 - **Vendredi 11 octobre de 15h00 à 17h00 en mairie de Moivrons**
 - **Mardi 15 octobre de 16h00 à 18h00 en mairie de Jeandelaincourt**
 - **Samedi 26 octobre de 10h00 à 12h00 en mairie de Jeandelaincourt**
 - **Jeudi 31 octobre 2024 de 16h00 à 18h00 en mairie de Moivrons**
- par correspondance transmise à la commissaire enquêtrice à l'adresse suivante : Mairie de Jeandelaincourt – À l'attention de Madame Natacha COLLIN, commissaire enquêtrice – 2-4 rue de Nomeny – 54 114 JEANDELAINCOURT ;
- sur les registres d'enquête unique disponibles en mairies de Jeandelaincourt et de Moivrons, aux jours et heures d'ouverture habituels au public ;
- sur le registre d'enquête publique dématérialisé accessible pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante <https://www.registredemat.fr/isdd-suez-jeandelaincourt>
- par courrier électronique à l'adresse suivante : isdd-suez-jeandelaincourt@registredemat.fr

À l'issue de la procédure d'instruction, le préfet de Meurthe-et-Moselle pourra accorder ou refuser la demande d'autorisation environnementale et/ou la demande d'institution de servitudes d'utilité publique.

L'autorisation environnementale ne pourra être accordée qu'après que le préfet ait statué sur la demande d'institution des servitudes. L'autorisation environnementale sera assortie du respect de prescriptions.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur selon les modalités suivantes :

- aux jours et heures habituels d'ouverture au public dans les mairies de Jeandelaincourt et de Moivrons
- à la préfecture de Meurthe-et-Moselle, 1 rue Préfet Claude Érignac – 54 000 Nancy – Direction de la coordination, de l'environnement et de l'économie – Bureau des procédures environnementales et foncières ;
- sur le site internet de la préfecture de Meurthe-et-Moselle à l'adresse suivante : www.meurthe-et-moselle.gouv.fr (« Actions de l'Etat » – « Enquêtes et consultations publiques » – « Enquêtes publiques » « Rapports et conclusions des commissaires enquêteurs »).
- sur le site internet dédié à l'enquête publique <https://www.registredemat.fr/isdd-suez-jeandelaincourt>